

BULLETIN D'ADHESION

Allianz Prévoyance Travailleur Non Salarié

Contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative

LES RÉFÉRENCES DE VOTRE ADHESION

0.063.923.766M AG

ASSOCIATION SOUSCRIPTRICE

ANCRE

Association Nationale pour la Couverture des risques, la Retraite et l'Epargne
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
27, boulevard des Italiens - 75002 Paris

NUMÉRO D'ADHÉRENTE À L'ANCRE 10127073

Votre Agent Général : M LANDREIN PHILIPPE EI
26 RUE D AUJOU
46100 FIGEAC

N° ORIAS : 07021682

ADHÉRENTE / ASSURÉE

MME LAETITIA ARMISTO
7 RUE PAUL LANGEVIN
12700 CAPDENAC GARE
Date de naissance : 9 mai 1990

LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE ADHESION

Date d'effet de l'adhésion : 28 octobre 2024
Durée de l'adhésion : 1 an avec tacite reconduction

Référence de la Notice d'Information DPP 13-224
Contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative 010-2014-001
Souscrit par l'ANCRE (Association Nationale pour la Couverture des risques, la Retraite et l'Epargne) auprès
d'Allianz Vie dans le cadre du dispositif réservé aux Travailleurs Non Salariés non Agricoles (TNSNA), (Article
L144-1 du code des assurances)
Référence de la lettre d'information fiscale DPP 13-222

LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE VOTRE BULLETIN D'ADHESION

- Votre(Vos) garantie(s) et (ses, leurs) bénéficiaires
- Vos cotisations

ADM00239 - V02/16 - Imp12/21 - Création graphique Allianz



Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054 425 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA FR88 340 234 962

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991 967 200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

VOTRE (VOS) GARANTIE(S) ET (SES/LEURS) BÉNÉFICIAIRES

Elle(s) est/sont détaillée(s) dans la Notice d'Information. Les garanties ci-après sont assurées par Allianz Vie.

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

DÉFINITION ET MODALITÉS DE LA GARANTIE :

Elles sont présentées au chapitre Garantie Incapacité Temporaire Totale de la Notice d'Information.

MONTANT DE LA GARANTIE :

Les indemnités journalières sont versées conformément au tableau ci-dessous :

	Règlement de l'indemnité journalière à compter du :	Montant de vos indemnités journalières en cas d'incapacité
Garantie Indemnités Journalières Maladie Accident	8e jour au 365e jour d'incapacité pour accident 8e jour au 365e jour d'incapacité pour maladie	22,00 EUR
	366e jour au 1095e jour d'incapacité pour accident 366e jour au 1095e jour d'incapacité pour maladie	44,00 EUR

BÉNÉFICIAIRE :

L'assuré(e)

GARANTIE RENTE D'INVALIDITÉ EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE

DÉFINITION ET MODALITÉS DE LA GARANTIE :

Elles sont présentées au chapitre Garantie Rente d'Invalidité en cas d'accident ou de maladie de la Notice d'Information.

MONTANT DE LA GARANTIE :

Montant choisi 8.000,00 EUR.

Vous avez choisi d'être indemnisé à partir de : 33,00%

Vous avez choisi le Barème Spécifique

BÉNÉFICIAIRE :

l'assuré(e)

VOS COTISATIONS

Vous bénéficiez de l'opération commerciale Créateurs d'entreprise 35% de réduction sur votre adhésion Allianz Prévoyance Travailleur Non Salarié la 1ère année.

Vous trouverez ci-dessous l'échéancier de prélèvement des cotisations de votre adhésion pour l'année.

ADM00239 - V02/16 - Imp12/21 - Création graphique Allianz



Échéancier de cotisation	
Périodicité : mensuelle	
Date de prélèvement	Montant TTC
05.03.2025	27,32 euros
07.04.2025	34,15 euros
05.05.2025	34,15 euros
05.06.2025	34,15 euros
07.07.2025	34,15 euros
05.08.2025	34,15 euros
05.09.2025	34,15 euros
06.10.2025	34,15 euros

Votre cotisation annuelle aux garanties décrites ci-dessus (hors cotisation à l'ANCRE) s'élève à 266,37 euros.

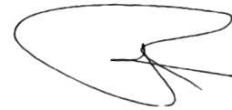
Une réduction vous est accordée par votre commercial.

Vous reconnaissez avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information remise lors de votre adhésion et être informé de la faculté de renonciation décrite dans la Notice d'Information.

Service e-courrier :

Grâce à l'adresse email ou au numéro de téléphone que vous nous avez indiqué, vous bénéficiez automatiquement de notre service e-courrier dont les modalités sont précisées dans la notice d'information. Vous acceptez ainsi que nos services ou votre conseiller utilisent cette adresse ou ce numéro de téléphone pour vous communiquer nos courriers de gestion ou les différentes informations liées à votre adhésion. Vous pouvez à tout moment renoncer à ce service selon les conditions expliquées dans la notice d'information.

Fait à Strasbourg, le 28 octobre 2024
Pour Allianz Vie



Patrick GAGNAIRE
Directeur des centres de solutions client

ADM00239 - V02/16 - Imp12/21 - Création graphique Allianz

ADM00239 - V02/16 - Imp12/21 - Création graphique Allianz